

ASSEMBLEA DI CORSICA

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 20/054 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
APPROUVANT L'INDIVIDUALISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT
AU BENEFICE DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU CISMONTE**

**CHI APPROVA L'INDIVIDUALIZAZIONE DI I CREDITI D'INVESTIMENTU
A U BENEFIZIU DU U SERVIZIU D'INCENDIU E DI SUCCORSU DI U CISMONTE**

SEANCE DU 14 FÉVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze février, l'Assemblée de Corse, convoquée le 30 janvier 2020, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Danielle ANTONINI, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Pascal CARLOTTI, Mattea CASALTA, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre GHIONGA, Fabienne GIOVANNINI, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Antoine POLI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Vannina ANGELINI-BURESI à M. Paul LEONETTI
M. Jean-François CASALTA à M. Paul MINICONI
Mme Christelle COMBETTE à Mme Santa DUVAL
M. Jean-Louis DELPOUX à Mme Marie-Thérèse MARIOTTI
M. Pierre-José FILIPPETTI à M. Petr'Antone TOMASI
Mme Laura FURIOLI à Mme Marie SIMEONI
M. Michel GIRASCHI à Mme Laura Maria POLI-ANDREANI
Mme Julie GUISEPPI à M. François BENEDETTI
M. François ORLANDI à M. Antoine POLI
M. Paulu Santu PARIGI à Mme Nadine NIVAGGIONI
Mme Marie-Anne PIERI à Mme Chantal PEDINIELLI
Mme Julia TIBERI à M. Pascal CARLOTTI

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

Guy ARMANET, Valérie BOZZI, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-

Xavier CECCOLI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Xavier LACOMBE, Pierre-Jean LUCIANI, Jean-Martin MONDOLONI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Camille de ROCCA SERRA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- CONSIDERANT** la délibération n° 54-2018 du 12 octobre 2018 relative à la mise en œuvre du Plan Pluriannuel d'Investissement du Service d'incendies et de secours de Haute-Corse,
- CONSIDERANT** la délibération n° 6-2019 du 26 mars 2019 du Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse approuvant le budget supplémentaire de l'exercice 2019,
- VU** la délibération n° 20/028 AC de l'Assemblée de Corse du 13 février 2020 adoptant le budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2020,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avoir accepté de délibérer, à l'unanimité, sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés,

APRES EN AVOIR DELIBERE

À l'unanimité,

ARTICLE PREMIER :

APPROUVE l'individualisation des crédits au bénéfice du Service d'Incendie et de Secours du Cismonte.

ARTICLE 2 :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits au programme :

ORIGINE : BP 2020	PROGRAMME : N3174
MONTANT DISPONIBLE.....	6 500 000 Euros
MONTANT AFFECTE..... Service d'Incendie et de Secours de Haute-Corse (Cismonte).	3 885 852 Euros
DISPONIBLE A NOUVEAU.....	2 614 148 Euros

ARTICLE 3 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 14 février 2020

Le Président de l'Assemblée de Corse,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long tail stroke, positioned above the printed name.

Jean-Guy TALAMONI

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 13 ET 14 FÉVRIER 2020

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

INDIVIDUALIZZAZIONE DI I CREDITI D'INVESTIMENTU
A U BENEFIZIU DU U SERVIZIU D'INCENDIU E DI
SUCCORSU DI U CISMONTE

INDIVIDUALISATION DES CREDITS D'INVESTISSEMENT
AU BENEFICE DU SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU CISMONTE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de
l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

La Collectivité de Corse a été saisie d'une demande de financement des investissements portés par le SIS du Cismonte, aux fins de parvenir à une mise à niveau leur permettant de faire face à ses missions et plus largement à l'aggravation des risques naturels, liés à l'urgence climatique (incendies, inondations..)

Au regard des éléments détaillés fournis par le SIS du Cismonte, l'ensemble des actions au titre de la section d'investissement s'élève à hauteur de 4 857 315,29 €. La participation de la Collectivité de Corse s'établit à 3 885 852 euros, correspondant à un taux d'intervention de 80 %.

Ce projet d'investissement s'inscrit dans la continuité des actions dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) 2018/2020 voté par le Conseil d'administration du SIS du Cismonte le 12 octobre 2018. Celui-ci répond à une stratégie de résorption des carences importantes, et s'inscrit dans une prospective contrôlée des investissements du SIS garantissant les éléments suivants :

- Une remise à plat des carences et besoins essentiels ;
- un dimensionnement en phase avec l'exécution et les évolutions des missions du SIS du Cismonte ;
- Une chronologie de déploiement pluriannuelle permettant de garantir les besoins ;
- Son intégration dans la prospective budgétaire globale 2019/2023.

Ce PPI se structure autour de 5 catégories de dépenses :

- Les dépenses mécaniques et obligatoires
- Les investissements récurrents ou de renouvellement
- Les investissements nécessaires à la réduction des vulnérabilités
- Les programmes d'investissement nécessaires à l'amélioration de la couverture opérationnelle
- Les programmes d'investissement de modernisation.

Les actions prévues au titre de ce programme d'investissement prévoient un mécanisme rendu nécessaire par un retard accumulé dans plusieurs secteurs opérationnels. Celles-ci permettent de poursuivre l'effort d'un renouvellement sincère des équipements et matériels défectueux et/ou obsolètes et visent prioritairement à combler des points de faiblesses identifiés.

Ainsi, les dépenses prévues vont permettre de procéder au renouvellement du parc de matériel roulant. Son état général vieillissant et sa vétusté ont donc conduit le SIS à procéder au renouvellement de toutes les gammes de véhicules afin de réduire les

principales vulnérabilités dans ce domaine, ceci dans le but d'augmenter la fiabilité de la réponse opérationnelle. En effet, la moyenne d'âge importante et supérieure à la moyenne d'âge nationale du parc, ainsi que l'absence d'organes de sécurité aux normes, ont amenées le SIS du Cismonte à intégrer dans son Plan Pluriannuel d'Investissement, le renouvellement de toutes les gammes de véhicules. Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre d'organes de sécurité sur les véhicules feux de forêt, le SIS a décidé d'améliorer la protection des pompes d'autoprotection sur ces engins.

Il s'agit aussi de renouveler et d'acquérir des équipements de protection individuelle garantissant la sécurité individuelle en milieu hostile des sapeurs-pompiers.

Le programme d'investissement prévoit également la rénovation des casernes et bâtiments du SIS. Les opérations d'investissement portent sur la rénovation, la mise en sécurité, l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments, la modification des éclairages, et l'autoproduction d'énergie. De plus, afin de réduire les vulnérabilités des centres d'incendie et de secours en alimentation électrique, un plan d'acquisition de groupe électrogène est mis en œuvre.

Concernant l'équipement informatique, il s'agit de renouveler un parc supérieur à 7 ans et répondre aux nouvelles évolutions technologiques, ainsi qu'aux nouveaux besoins relatifs à la nouvelle organisation territoriale et fonctionnelle du SIS.

Par ailleurs, le mobilier, l'outillage et l'électroménager des bâtiments nécessitent également un renouvellement lié à la vétusté des matériels et aux conditions d'utilisation 24 heures/24. Un plan pluriannuel de renouvellement est donc nécessaire pour maintenir ces matériels et permettre d'améliorer les conditions de vie et de confort des personnels du SIS.

Concernant les réseaux d'alerte et de transmissions, la mise en œuvre d'un système de gestion de l'alerte informatisé, l'exploitation du réseau numérique de communication de l'infrastructure partageable des transmissions, nécessitent un renouvellement de matériels pour le fonctionnement du système de gestion d'alerte et un renouvellement de matériels de transmission. Ces équipements, permettant aux sapeurs-pompiers d'être alertés et de communiquer sur intervention, assurent la fiabilité opérationnelle du SIS du Cismonte.

Ces actions sont ventilées selon les rubriques suivantes (hors taxes) :

Rubriques	Montant des actions	Fonds propres	CdC
Informatique	238 203,10 €	28 228,50 €	209 974,6 €
Renouvellement parc matériel roulant	1 966 765,42 €	233 073,50 €	1 733 691,92 €
Matériels techniques, mobiliers et agencements	355 981,17 €	42 185,91 €	313 795,26 €

Matériels incendies, médicaux et spécialisés	490 035, 89 €	58 072,19 €	431 963,70 €
Cuir, casques et ceinturons	337 231,57 €	39 963,96 €	297 267,61 €
Frais d'étude et assistance à maîtrise d'ouvrage	136 775 €	16 208,66 €	120 566,34 €
Travaux des CIS	508 635,45 €	60 276,36 €	448 359,09 €
Réseaux d'alerte et réseau de transmission opérationnel	44 101,60 €	5 226,30 €	38 875,30 €
Patrimoine	806 000 €	84 139,26 €	710 484,16 €

Vous trouverez en annexe le détail des opérations au titre du programme d'investissement.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :

Travaux des Centres d'Incendie et de Secours

Domaines d'activités :

Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :

Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse

Lieu Dit Casetta

20600 Furiani

Statut juridique

Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:

Haute Corse

Durée du projet :

Exercice 2020

Calendrier prévisionnel

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :

85.785,25 Euros HT

Montant de la subvention demandée :

75.619,18 Euros HT

Travaux des Centres d'Incendie et de Secours

Travaux des Centres d'Incendie et de Secours			
	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
dôtore - CS Calvi	38 500,00 €	4 562,48 €	33 937,52 €
dôtore - CS Sisco	21 700,00 €	2 571,58 €	19 128,42 €
Rénovation Pharmacie a usage interne - Direction	25 585,25 €	3 032,01 €	22 553,24 €
TOTAL	85 785,25 €	10 166,07 €	75 619,18 €

Travaux des Centres d'Incendie et de Secours

Il est envisagé la poursuite du plan de sécurisation des centres de Secours permettant de lutter contre des problématiques d'incivilités.

Par ailleurs, dans l'attente du déploiement d'un plan de relocalisation de la Pharmacie à usage Interne (étude de faisabilité en cours), les normes réglementaires nous imposent quelques travaux de rénovation de l'espace qui héberge ce service.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)	Travaux des Centres d'Incendie et de Secours	85.785,25 euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)					
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :
Informatique

Domaines d'activités :
Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :
Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse
Lieu Dit Casetta
20600 Furiani

Statut juridique
Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:
Haute Corse

Durée du projet :
Exercice 2020

Calendrier prévisionnel
Date de début : 01/01/2020
Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :
67.646,45 Euros HT

Montant de la subvention demandée :
59.629,94 Euros HT

Informatique

	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
logiciel URGESAP	41 179,00 €	4 879,96 €	36 299,04 €
logiciel MEDISAP	24 048,00 €	2 849,83 €	21 198,17 €
Tablette Samsung Galaxy	2 419,45 €	286,72 €	2 132,73 €
Total	67 646,45 €	8 016,51 €	59 629,94 €

Informatique

L'accent est mis sur le renforcement des capacités informatiques du groupement SSSM (Service de Santé et de Secours Médical) par l'acquisition de deux logiciels et appareils correspondants :

- Logiciel de transmission des protocoles médicaux en direct au médecin ;
- Logiciel de gestion des visites médicales.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)					
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)	Informatique	67.646,45 Euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :

Matériels techniques, mobiliers et agencements

Domaines d'activités :

Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :

Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse

Lieu Dit Casetta

20600 Furiani

Statut juridique

Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:

Haute Corse

Durée du projet :

Exercice 2020

Calendrier prévisionnel

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :

82.400,11 Euros HT

Montant de la subvention demandée :

72.635,20 Euros HT

Matériels techniques, mobiliers et agencements

	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
Aménagement caserne Ile Rousse	6320,11€	749,83€	5572,28€
Enseignes (productions sans pose)	1232,00€	149,05€	1082,95€
Citerne Gazol Easy/Mobile- Belgique	349,00€	48,02€	304,98€
Citerne Gazol Easy/Mobile- Guéris	349,00€	48,02€	304,98€
Total	8240,11€	974,91€	7265,20€

Matériels techniques, mobiliers et agencements

Le mobilier, l'outillage et l'électroménager des bâtiments nécessitent un renouvellement annuel dans le cadre des dépenses récurrentes liées à la vétusté des matériels et aux conditions d'utilisation 24 heures /24. L'achèvement de la rénovation de la Caserne d'Ile rousse induit le remplacement du mobilier et des équipements correspondants.

Par ailleurs afin de réduire les vulnérabilités de nos centres d'incendie et de secours du rural en alimentation de carburants, il est envisagé de poursuivre le plan d'installation de citerne au sein des centres.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)					
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)	Matériels techniques, mobiliers et agencements	82.400,11 euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :

Patrimoine

Domaines d'activités :

Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :

Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse

Lieu Dit Casetta

20600 Furiani

Statut juridique

Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:

Haute Corse

Durée du projet :

Exercice 2020

Calendrier prévisionnel

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :

806.000 Euros HT

Montant de la subvention demandée :

710.484,16 Euros HT

Patrimoine

Patrimoine

	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
Acquisition du bâtiment hébergeant de l'Ecole Départementale des Sapeurs Pompiers	710 000,00 €	84 139,26 €	625 860,74 €
Acquisition structures modulaires pour l'hébergement du Simulateur et des activités de formation	96 000,00 €	11 376,58 €	84 623,42 €
Total	806 000,00 €	84 139,26 €	710 484,16 €

Patrimoine

Le loyer actuel du bâtiment hébergeant l'Ecole Départemental des Sapeurs pompiers de Corse s'établit à 83.000 euros/an et est une très lourde charge pour le budget de fonctionnement du SIS de la Haute-Corse.

Par ailleurs la dynamique de formation des sapeurs pompiers, basée à Corté, s'inscrit dans un développement important avec l'implantation d'un simulateur multirisque, d'un caisson a feux, d'une air d'accoutumance et devrait profiter dans les mois à venir d'un synergie régionale qui nous encourage à consolider et pérenniser nos implantations batimentaires.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)	Acquisition du bâtiment hébergeant de l'Ecole Départementale des Sapeurs Pompiers	710.000 euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
		Acquisition structures modulaires pour l'hébergement du Simulateur et des activités de formation	96.000 Euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)					
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :

Cuir, casques & ceinturons

Domaines d'activités :

Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :

Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse

Lieu Dit Casetta

20600 Furiani

Statut juridique

Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:

Haute Corse

Durée du projet :

Exercice 2020

Calendrier prévisionnel

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :

337 231.57 Euros HT

Montant de la subvention demandée :

297 267.61 Euros HT

Cuirs, Casques et ceinturons

	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
Devis UGAP 35646511 SURPANTALONS	77 744,02 €	9 213,13 €	68 530,89 €
Devis UGAP 35646629 VESTES DE PROTECTION	129 762,91 €	15 377,68 €	114 385,23 €
Devis UGAP 35646660 CASQUES F1	78 205,38 €	9 267,81 €	68 937,57 €
Devis n°35641947 tenue formation	8 604,81 €	1 019,72 €	7 585,09 €
Devis Casques F2	26 721,81 €	3 166,69 €	23 555,12 €
Devis tenue d'intempérie	16 192,64 €	1 918,92 €	14 273,72 €
Total	337 231,57 €	39 963,96 €	297 267,61 €

Cuirs, Casques et ceinturons

Les obligations de l'employeur en matière d'équipements de protection individuelle (EPI), la prise en compte du risque sanitaire liée à l'exposition des personnels sapeurs-pompiers aux fumées d'incendie, les différentes instructions de la DGSCGC, le rapport d'inspection de 2015 ont amené le SIS de la Haute-Corse à mettre en œuvre un plan d'acquisition et de renouvellement sur 3 ans de ces EPI.

En complément de la parution des préconisations du guide de doctrine relatif à la prévention contre les risques de toxicité lié aux fumées d'incendie en date du 22 Mars 2018, le SIS a initié en continuité des orientations du groupe de travail EPI un certain nombre de mesures en réunissant les représentants personnels siégeant au CHSCT.

Ainsi l'objectif de ce plan est, à partir d'un état des lieux, de renouveler et acquérir pour l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires des équipements de protection individuelle garantissant leur sécurité individuelle en milieux hostiles au travers les principes :

- ✚ Affectation individuelle
- ✚ Traçabilité et entretien des EPI nécessitant de disposer d'un stock tampon,

Les investissements consacrés cette année rentrent dans le cadre du PPI dans le domaine du renouvellement des EPI.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)					
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)	Cuir, casques et ceinturons	337 231.57 HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :
Informatique

Domaines d'activités :
Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :
Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse
Lieu Dit Casetta
20600 Furiani

Statut juridique
Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:
Haute Corse

Durée du projet :
Exercice 2020

Calendrier prévisionnel
Date de début : 01/01/2020
Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :
170 556.65 Euros HT

Montant de la subvention demandée :
150 344.66 Euros HT

Informatique

	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
Acquisition de 3 certificats	1 161,00 €	137,59 €	1 023,41 €
Devis Connecteur GED	2 650,00 €	314,04 €	2 335,96 €
Devis parapheur	3 265,00 €	386,92 €	2 878,08 €
Geoconcept	8 400,00 €	995,45 €	7 404,55 €
Logiciel Gestion reservation	990,00 €	117,32 €	872,68 €
Materiel Informatique	5 961,90 €	706,52 €	5 255,38 €
Materiel Simulateur	21 300,00 €	2 524,18 €	18 775,82 €
Migration Geoconcept	5 956,50 €	705,88 €	5 250,62 €
Lecteur code Barre	4 771,00 €	565,39 €	4 205,61 €
Signature electronique	387,00 €	45,86 €	341,14 €
Licence SQL	2 253,53 €	267,06 €	1 986,47 €
Migration infrastructure informatique	33 847,09 €	4 011,08 €	29 836,01 €
Matériel informatique	25 149,00 €	2 980,31 €	22 168,69 €
Equipement sono 2 étage	19 128,60 €	2 266,85 €	16 861,75 €
Acquisitions Autocad sur 3 ans	1 003,20 €	118,89 €	884,31 €
Plan d'équipement TPH IP dans les territoires	34 332,83 €	4 068,65 €	30 264,18 €
Total	170 556,65 €	20 211,99 €	150 344,66 €

Informatique

La moyenne d'âge du parc informatique supérieure à 7 ans, les nouvelles évolutions technologiques et les nouveaux besoins relatifs à la nouvelle organisation fonctionnelle et territoriale ont conduit le SIS de la Haute-Corse à renouveler des ordinateurs, portables, onduleurs et vidéoprojecteurs.

De plus afin de disposer d'une gestion optimisée d'exploitation de véhicules de pool, le SIS de la Haute-Corse a fait l'acquisition de matériels et logiciels informatiques.

Ces actions rentrent dans le PPI adopté au conseil d'administration.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)					
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)	Informatique	170 556.65 Euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					



Formulaire de demande de financement

Intitulé du projet :

Parc matériel roulant

Domaines d'activités :

Protection Civile

Nom et Coordonnées de l'organisme demandeur :

Service d'Incendie et de Secours de la Haute Corse

Lieu Dit Casetta

20600 Furiani

Statut juridique

Etablissement Public Administratif

Localisation du projet & Zone(s) d'intervention:

Haute Corse

Durée du projet :

Exercice 2020

Calendrier prévisionnel

Date de début : 01/01/2020

Date de fin : 31/12/2020

Coût total du projet :

108.851,62 Euros HT

Montant de la subvention demandée :

95.952,05 Euros HT

Parc matériel roulant

	Montant des Actions HT	Fonds Propres	Demande de subvention CDC
VLSM- Kodiaq business 5 places - Cervione	44 489,49 €	5 266,35 €	39 173,14 €
VLSM- Kodiaq business 5 places - Cap Corse	44 489,49 €	5 266,35 €	39 173,14 €
VL- Dacia Sandero 5 stepway Blue dCi - Pool Direction	15 484,64 €	1 885,02 €	13 649,62 €
Remorque satellite	2 244,00 €	265,93 €	1 978,07 €
Remorque satellite	2 244,00 €	265,93 €	1 978,07 €
Total	108 851,62 €	12 899,57 €	95 952,05 €

Parc matériel roulant

Cette fiche propose la poursuite du renouvellement et de l'enrichissement du parc roulant du SIS de la Haute-Corse dont l'état général actuel des gammes de véhicules est vieillissant. L'objectif est de disposer de véhicules adaptés aux territoires ruraux afin d'assurer une réponse opérationnelle optimale.

Il est à noter que l'accent est mis sur l'acquisition de deux VLSM (véhicule léger de soutien médicalisé) permettant d'améliorer le secours médical dans les zones blanches du cap-corse et du centre plaine.

Budget global du projet

Code rubrique	Exemples de rubriques budgétaires	Détail de la rubrique	Coût total	Source de financement		
				Organisme demandeur	Coll. de Corse	Autres sources de financement
1	Investissement immobilier (construction, terrain,...)					
2	Investissement technique et mobilier (matériel, équipement,...)	Renouvellement du Parc Auto	108.851,62 Euros HT	11.8506 %	88.1494 %	0 %
3	Fournitures et consommables					
4	Etudes ou expertise					
5	Personnel					
6	Formation					
7	Frais d'appui, suivi et contrôle					
8	Evaluation					
9	Capitalisation					
10	Autres					
11	Divers et imprévus					
12	Frais administratifs ou de structure					